
Séance du jeudi 02 novembre 2023

Date de la convocation : 26 octobre 2023

**Membres titulaires en
exercice : 59**

L'an deux mille vingt-trois et le deux novembre, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Martine AUBRY, Présidente de la Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne.

Présents : 38

**Présents non votants :
6**

Présents votants : Martine AUBRY, Eric BACHELEZ, Fabrice BARDOT, Christian BAZART, Evelyne BERTHAUX, Josiane BIGUINET, Robert BRENEUR, Philippe BRISSE, Sophie CHARRIOT, Patrice CHARTON, Mathilde DECHEPPE, Hervé FABRE, Hervé GAND, Marie-Cécile GEORGE, Patrick GROSS, Jean-Marie HURAUT, Sylvine JOSSELIN, Dania KLEIN, Françoise KLEIN, Gérard L'HUILLIER, Raymond LECLERC, Lidwine LINARD, Maurice LOCARDEL, Séverine MACINOT, Pascal MENUSIER, Marie-Claude MICHEL, Thierry MIGOT, Michel MOREAU, Mireille MOREL, Marc NICOLAS, Sylvain OBARA, Laurent PALIN, Nathalie PHILIPPOT, Anne RAMAND, Thierry RAMAND, Bernard RENAUDIN, Yannick SANGNIER, Christine POLMARD

Représentés : 5

Représentés : Jean-Louis ADRIAN représenté par Martine AUBRY, Cédric GARAT représenté par Josiane BIGUINET, Clarisse JACQUET représentée par Michel MOREAU, Marie-Pierre VERDUN représentée par Sophie CHARRIOT, Brigitte WEISSE représentée par Philippe BRISSE

Votants : 43

Excusés : Alain CHAUDRON, Sabrina DEJEAN, Frédéric ERNST, Vincent LOMBART, Pierre-Louis MOLITOR, Christian WEISS

Absents : Patrice ADAM, Sarah BAJOLOTT, Jean-Pol BUVIGNIER, Cyril CHARLES, Didier CHASSEIGNE, Patrice DEFOULLOY, Clément FEVEZ, Sylvain FOURES, David GABRIEL, Serge GAUGUIER, Raphael HUMBERT, Jean-Marc ILIC, Marie-Françoise KLEIN, Christophe LANG, Nicolas MAURER, Karine PATRIS, Patrick PERARD, Yannick PEZET, Céline PHILIPPOT, Yves PILLEMENT, Julien PINET, Dominique SCHERMANN, Régis SOLTISIAK, Angélique THILL, Francis WITZ

Secrétaire de séance : Dania KLEIN

DE_2023_081 - Objet : Programme d'entretien de voirie 2023 : Autorisation de signer l'avenant au marché avec Eurovia

Vu le CGCT,

Vu la délibération DE_2023_049 du 1^{er} juin 2023 relative à l'attribution du marché de travaux Voirie 2023,

Vu la notification à l'entreprise Eurovia en date du 15 juin 2023,

Considérant la nécessité d'approuver l'avenant au marché Programme d'entretien de voirie 2023,

Madame la Présidente propose de valider l'avenant suivant :

Lot	Entreprise	Marché HT	Libellé avenant	Montant avenant HT	Nouveau montant du marché
Préparation de voiries et enduits	EUROVIA	226 118,17 € <i>Dont</i> <i>Part CCAA :</i> <i>181 275,27 €</i> <i>Part communes :</i> <i>44 842,90 €</i>	Avenant n°1 : Ajout de quantité au marché de base Dépassement de la part de la CCAA sans dépassement du marché global	-4 951,99 € (-2,19%)	221 166,18 € <i>Dont</i> <i>Part CCAA :</i> <i>183 263,18 €</i> <i>Part communes :</i> <i>37 903,00 €</i>

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- De valider l'avenant ci-dessus évoqué,
- De donner pouvoir à la Présidente pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de cette délibération et à la signature de tous actes afférents.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,
Madame Martine AUBRY

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 08 novembre 2023
et publié ou notifié
le 08 novembre 2023